



**Protocole social 2016-2019**

## **Le SPAC CFDT signe le protocole**

**FOCUS N° 22 – 18 JUILLET 2016**

### Communiqué du SPAC CFDT

Après la publication de la version définitive du projet de protocole social, suivi d'une phase d'analyse en interne, le SPAC CFDT a organisé un vote de ses adhérents jusqu'au 18 juillet inclus, afin de prendre leur avis sur l'opportunité ou non d'une signature.

Après avoir pris connaissance des résultats de cette consultation, largement appropatrice, le Conseil syndical a formellement validé la signature par son Bureau national de ce Protocole.

La séance de signature, organisée par le Ministre des transports, est programmée ce 19 juillet au matin. Le SPAC CFDT y sera représenté par une délégation de son Bureau national.

Preuve est faite une fois encore qu'une procédure démocratique respectueuse de l'ensemble de ses adhérents ne nuit pas à la qualité de l'engagement d'une organisation syndicale.

En annonçant sa décision, le SPAC CFDT entérine un vote de raison de ses adhérents, et permet de dépasser la représentativité requise de 50% des personnels nécessaire à sa validation définitive.

Paris, le 18 juillet 2016



POUR NOUS ÉCRIRE :  
[SPAC.CFDt@WANADOO.FR](mailto:SPAC.CFDt@WANADOO.FR)



RETROUVEZ-NOUS SUR :  
[WWW.SPAC-CFDt.ORG](http://WWW.SPAC-CFDt.ORG)



POUR PLUS D'INFOS  
01 58 09 45 55